NORME ISO INTERNATIONALE 19410-1

Première édition 2022-10

Pointures des chaussures — Mesurage interne —

Partie 1: **Longueur de la chaussure**

Footwear sizing — In-shoe measurement —
Part 1: Shoe length

(standards.iteh.ai)

18O 19410-1:2022 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/33f5290e-e5a7-4611-87fe-c78a65998d06/iso-19410-1-2022



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 19410-1:2022 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/33f5290e-e5a7-4611-87fe-c78a65998d06/iso



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8 CH-1214 Vernier, Genève Tél.: +41 22 749 01 11 E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Som	maire Page
Avant	proposiv
1	Domaine d'application1
2	Références normatives 1
3	Termes et définitions 1
4	Principe1
5	Appareillage 1
6	Échantillonnage 5
7	Mode opératoire5
8	Résultat du mesurage 6
9	Rapport d'essai

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

1SO 19410-1:2022 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/33f5290e-e5a7-4611-87fe-c78a65998d06/iso 19410-1-2022

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 137, *Désignation de mesurage et systèmes de marquage pour les souliers*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 309, *Chaussure* du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 19410 peut être consultée sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

Pointures des chaussures — Mesurage interne —

Partie 1:

Longueur de la chaussure

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode de mesure de la longueur chaussante adaptée au pied.

Il n'est pas applicable aux chaussures à bout et talon ouverts (par exemple, les sandales).

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris tous les amendements).

ISO/TS 19407:2015, Chaussures — Pointures — Conversion des systèmes de pointures

ISO/TS 19408, Chaussures — Pointures — Vocabulaire et terminologie

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions de l'ISO/TS 19407 et de l'ISO/TS 19408 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse https://www.iso.org/obp
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse https://www.electropedia.org/

4 Principe

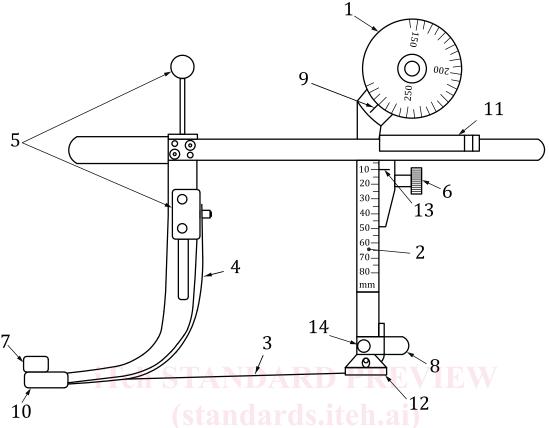
Un capteur de bout de dimensions spécifiées est introduit dans la chaussure jusqu'à la zone des orteils et un second capteur est positionné contre le renflement intérieur de la courbe du talon. La distance qui sépare les deux capteurs mesurée le long de la surface de la première de montage, ou au voisinage de celle-ci, est considérée comme la longueur chaussante de la chaussure. La longueur chaussante peut être comparée à l'objet de l'ISO/TS 19407 qui vise à déterminer la pointure nominale.

5 Appareillage

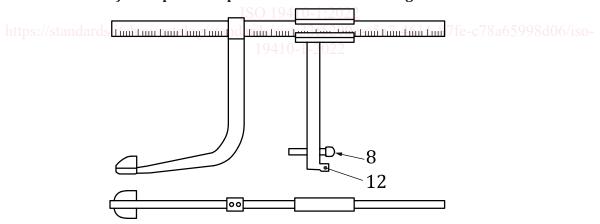
Le matériel courant de laboratoire et, en particulier, ce qui suit doit être utilisé.

5.1 Mesurage de la longueur, comprenant un capteur de bout, un capteur au talon et un dispositif de mesure de la distance qui les sépare, le long de la surface de la première, comme illustré sur la Figure 1 a). Le dispositif apte à être utilisé est fonction de la pointure et de la conception des chaussures.

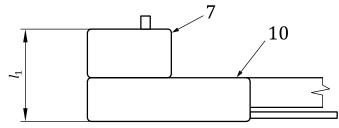
Dimensions en millimètres



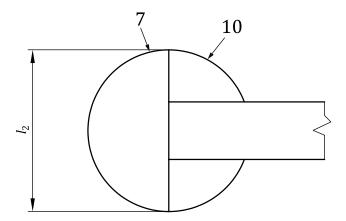
a) Exemple de dispositif de mesure de la longueur



b) Exemple de dispositif de mesure de la longueur simplifié



c) Capteur d'épaisseur du bout avec pièce de remplacement de l'épaisseur du bout - Vue avant



d) Capteur d'épaisseur du bout avec pièce de remplacement de l'épaisseur du bout - Vue arrière Légende

- 1 échelle des longueurs
- 2 échelle de la hauteur talon
- 3 fil de mesurage
- 4 clavette pour appliquer le fil de mesurage (légende 3) contre la première de montage
- 5 mécanisme servant à abaisser la partie (légende 4) jusqu'à la partie (légende 3)
- 6 vis de fixation de la partie (légende 2)
- 7 pièce de remplacement de l'épaisseur du bout
- 8 capteur de la courbe arrière du talon
- 9 repère étalonné pour lire la longueur chaussante (mm)
- 10 capteur de bout (pour inclure l'épaisseur)
- mécanisme servant à déplacer les parties du capteur de la courbe arrière du talon (légendes 1, 6, 2 et 8)
- 12 capteur d'emboîtage
- 13 repère de la hauteur talon
- 14 vis de fixation du capteur de la courbe arrière du talon (légende 8)
- l_1 épaisseur du bout
- *l*₂ largeur du capteur de bout

Figure 1 — Dispositif de mesure de la longueur

Si la hauteur talon de la chaussure à mesurer est inférieure à 25 mm, il est permis de simplifier le dispositif en éliminant le fil de mesurage (légende 3) et en réglant l'échelle de la hauteur talon (légende 2) à zéro (voir l'exemple à la Figure 1 b)]. À 25 mm, la différence entre une mesure linéaire du bout au talon n'est pas significativement différente d'une mesure réalisée le long de la surface de la première.

5.1.1 Capteur d'épaisseur du bout, ayant une largeur, une hauteur et une forme définies, spécifiées comme dans les $\frac{\text{Figures 1 c}}{\text{C}}$ et $\frac{1 \text{ d}}{\text{C}}$, pour mesurer la longueur chaussante conformément à l'ISO/TS 19408.

L'épaisseur (l_1) , qui comprend le capteur de bout (légende 10) et la pièce de remplacement de l'épaisseur du bout (légende 7) [voir la Figure 1 c)] du capteur de bout dépend de la pointure de la chaussure indiquée par le marquage (voir le <u>Tableau 1</u>). L'épaisseur du capteur de bout est de 20 mm pour les chaussures pour femmes et pour hommes; pour les chaussures pour enfants, voir le <u>Tableau 1</u>. La longueur de pied correspondant à la pointure indiquée par le marquage doit être conforme à l'ISO/TS 19407.

Longueur du pied mm	109 à 132	133 à 156	157 à 175	176 à 195	196 à 215	216 à 241	242 à 255	256 à 268
Épaisseur du bout mm	13	14	15	16	17	18	19	20

Tableau 1 — Hauteur du capteur de bout — Chaussures pour enfants

La largeur (l_2) du capteur de bout [voir la Figure 2 b)] pour les chaussures pour enfants jusqu'à une longueur du pied de 218 mm, est de 20 mm; pour toutes les autres chaussures pour enfants, femmes et hommes, elle est de 30 mm.

5.1.2 Capteur de la courbe arrière du talon

Le capteur de la courbe arrière du talon possède les dimensions indiquées à la Figure 2.

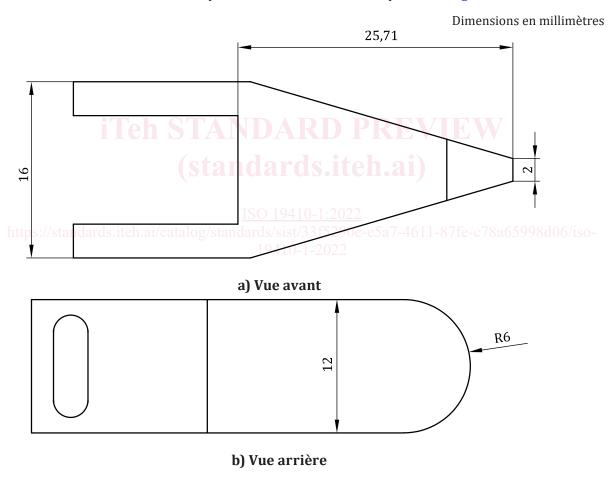


Figure 2 — Détails du capteur de la courbe arrière du talon

Le dispositif destiné aux bottes a un bout plus long de façon à amener le capteur de bout dans la position adéquate. Cela est nécessaire pour les bottes dépourvues d'éléments de fermeture, par exemple sans lacets.

5.2 Règle (en mm), le zéro à l'arête de la règle.

6 Échantillonnage

Les éprouvettes sont constituées de chaussures complètes comprenant les premières de propreté, le cas échéant. Au moins une chaussure doit être soumise à essai pour un contrôle de la réception. Pour un contrôle qualité, au moins deux paires de chaque pointure doivent être soumises à essai.

7 Mode opératoire

- **7.1** Ouvrir tous les éléments de fermeture de la chaussure si possible, afin de positionner le dispositif plus facilement.
- **7.2** Vérifier la pointure de la chaussure ou de la botte. Sélectionner la pièce de remplacement de l'épaisseur du bout [voir la <u>Figure 1 a</u>), légende 7], en fonction de la pointure (voir <u>5.1</u> et pour les enfants, voir le <u>Tableau 1</u>) et l'attacher sur le capteur de bout [voir la <u>Figure 1 a</u>), légende 10].
- 7.3 Mesurer la hauteur talon de la forme à l'aide de la règle (5.2). Ajuster cette valeur à la graduation 2 du dispositif de mesure jusqu'au relevé de la hauteur talon [voir la <u>Figure 1 a</u>), légende 13]. Fixer l'échelle au moyen de la vis [voir la <u>Figure 1 a</u>), légende 6].
- 7.4 Introduire le dispositif dans la chaussure. Le capteur d'emboîtage [voir la Figure 1 a), légende 12] doit être placé sur la première de montage. Placer le capteur de la courbe arrière du talon [voir la Figure 1 a) légendes 1 et 8] à l'emplacement approprié de la courbe arrière maximale, modifier sa hauteur et le fixer au moyen de la vis [voir la Figure 1 a), légende 14]. Pousser le capteur de bout (voir Figure 1, légende 10) avec la pièce de remplacement de l'épaisseur du bout [voir la Figure 1 a), légende 7] sans déformer la tige dans la zone des orteils de la chaussure (voir la Figure 3). Fixer la partie du capteur de la courbe arrière du talon [voir la Figure 1 a), légende 8] à l'aide du mécanisme servant à déplacer les parties du capteur de la courbe arrière du talon [voir la Figure 1 a), légende 11]. Ne pas déformer la tige. Vérifier le sens du capteur de bout pour s'assurer qu'il avance vers le dessus de la chaussure. Abaisser le fil métallique [voir la Figure 1 a) légende 3] au niveau de la première de montage en utilisant le bouton de l'élément [voir la Figure 1 a), légende 5].

© ISO 2022 – Tous droits réservés

7.5 Relever la valeur de la longueur chaussante sur l'échelle 1 (exactitude de 0,5 mm) au niveau du repère [voir la Figure 1 a), légende 9].

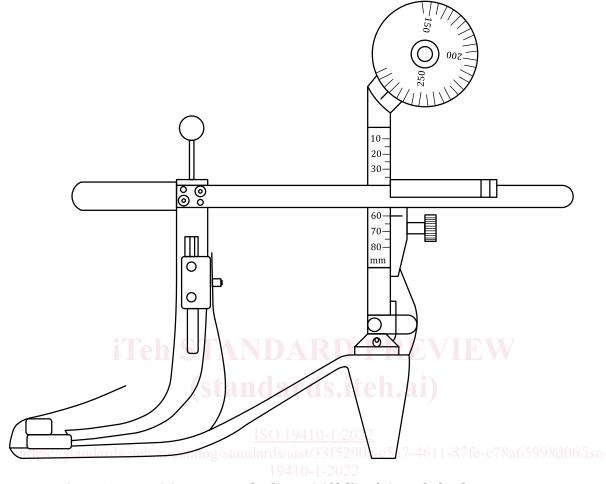


Figure 3 — Positionnement du dispositif à l'intérieur de la chaussure

8 Résultat du mesurage

Mesurer la longueur chaussante (7.5) et la comparer aux longueurs de forme données dans l'ISO/TS 19407:2015, Tableau 1 ou 3 selon le cas, déterminer et enregistrer la pointure prévue. Voir la Figure 4.